

## **Délégation de service public - Chauffage urbain de Planoise - Société SEVE - Rapport sur l'exercice 2007 (du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 décembre 2007)**

**M. l'Adjoint CYPRIANI, Rapporteur** : La société SEVE, filiale de SECIP, est titulaire de l'actuelle convention depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006. La convention est signée pour 12 ans et 4 mois : elle prendra donc fin le 31 décembre 2018. La délégation a pour objet la production, le transport et la distribution de chaleur destinée à assurer le chauffage des locaux et la production d'eau chaude sanitaire de bâtiments situés dans un périmètre donné. Elle couvre également le gros entretien et le renouvellement par le délégataire de l'ensemble des ouvrages nécessaires au service.

Le service public du chauffage urbain de Planoise comprend la production et la fourniture de chaleur. Les procédés utilisés sont : la récupération de vapeur sur usine d'incinération, la cogénération gaz et la consommation de bois, charbon et fuel lourd.

L'ensemble du quartier de Planoise est ainsi chauffé, mais également l'hôpital et la ZAC des Hauts du Chazal.

La société SEVE, Services à L'Energie pour Vesontio et son Environnement, filiale de SECIP est titulaire du contrat de délégation de service public.

Ce contrat, signé en 2006, est une convention d'affermage par laquelle le fermier est chargé, à ses risques et périls :

- de l'exploitation du service,
- de l'entretien des installations mises à sa disposition par la Ville.

**Le premier exercice comptable porte sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2006 au 31 décembre 2007. L'analyse porte sur ces 16 mois, en conséquence les comparaisons avec l'année précédente qui ne présentent pas d'intérêt ne sont pas indiquées.**

### **A - Analyse de l'activité du service délégué**

Le contrôle de l'affermage est assuré par le Cabinet PÖYRY qui remet chaque année un rapport technico-économique. Pour le premier exercice (01/09/2006 à 31/12/2007) on retiendra :

- le maintien de la cogénération en veille
- la mise en conformité de la chaufferie principale au niveau :
  - . détections incendie et gaz
  - . éclairage de sécurité
  - . mesure des polluants en continu
- le remplacement du générateur G1 (23 MW fioul lourd)
- les nouveaux raccordements :
  - . Ambulance Bonnet
  - . Parc Euromédecine
  - . Le Théorème
  - . Pôle d'animation
  - . Agence INSEE

- la rigueur climatique sur la période de chauffe de référence qui est de 3 224 DJU.

- la livraison totale d'énergie en sous station, eau chaude sanitaire et chauffage, enregistrée sur les 16 mois de 2007 qui atteint 175 293 MWh.

## 1) Résultats par type de consommateurs

### 1 - Logements :

La consommation de chauffage sur les 16 mois s'est élevée à 79 186 MWh.

La consommation unitaire au logement de 2,97 kWh/log/DJU est en baisse de 1,6 %. Cette diminution est due aux travaux réalisés par les abonnés et aux efforts consentis par les usagers.

La consommation d'eau chaude sanitaire s'établit à 312 838 m<sup>3</sup> pour les 16 mois.

Le prix moyen facturé par logement sur 16 mois pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire ressort à 1 239 € TTC.

Les tarifs moyens du MWh sont en baisse de 11,6 % pour le chauffage et - 27,3 % pour l'eau chaude sanitaire par rapport à ceux des 8 mois de 2006. La baisse provient de la tarification du contrat SEVE.

### 2 - Locaux autres que logements :

La consommation s'établit à 60 612 MWh.

## 2) Les énergies consommées

### a) Consommations :

On enregistre notamment :

○ Une consommation moindre de bois que celle envisagée qui résulte de l'indisponibilité de la chaudière bois pendant plusieurs mois, suite notamment à l'incident de février 2007.

### b) Prix d'achat de l'énergie :

Les variations des prix d'achat des énergies :

- + 18,9 % pour la vapeur de l'UIOM
- +13,4 % pour le bois
- - 1,8 % pour le charbon
- + 6,9 % pour le fuel lourd
- - 0,7 % pour le gaz.

La hausse du prix des combustibles a été compensée par la nouvelle tarification, ce qui conduit à une baisse du R1 moyen de 14,9 %.

Le poste R2 (entretien, prestations et garantie totale) s'élève à 4 333 298 € HT. Le R2 moyen est en hausse de 21 % par rapport à celui des 8 mois de 2006. La hausse provient du changement du mode de facturation (mensualisation du R2) et de la tarification du contrat SEVE (rééquilibrage entre R1 et R2, intégration du R1 bois).

Le coût moyen du MWh (R1+R2) est en hausse de 6 % par rapport à celui des 8 mois de 2006 (comparaison non significative, les périodes étant différentes).

### 3) Rendement

Le rendement global moyen de la chaufferie constaté sur les 16 mois (84,3 %) est en baisse par rapport à celui des 8 mois de 2006. Cette diminution est essentiellement liée à la non utilisation de la cogénération qui a un rendement de 100 % et à l'utilisation de la chaudière bois dont le rendement est de l'ordre de 83 %.

#### B - Analyse des comptes de l'activité déléguée

Les états financiers sont arrêtés au 31 décembre 2007. Ils couvrent une période de 16 mois depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2006, date de création de la filiale dédiée SEVE.

Les comparaisons des données entre 2006 et 2007 ne sont donc pas pertinentes car sur des durées différentes.

#### 1. Données chiffrées

En €	2007
Situation nette	302 379
Résultat net sur 16 mois	265 379
Chiffre d'affaires sur 16 mois	8 962 573
Résultat d'exploitation sur 16 mois	409 655

##### 1.1 Bilan

Les comptes 2007 de SEVE présentent un résultat et une situation nette positifs.

Le bilan 2007 de la société dégage un fonds de roulement positif = + 810 K€. Par contre, la trésorerie est largement négative de - 926 K€. Ceci s'explique par le démarrage de l'activité qui a nécessité des fonds (achats, frais de structure, paiement des salariés, etc.) avant les premiers encaissements. Il est vraisemblable qu'il faudra plusieurs années avant de retrouver un niveau de trésorerie positif.

##### 1.2 Résultat

Le résultat d'exploitation arrêté au 31 décembre 2007 est un excédent de 410 K€, sur lequel viennent s'imputer un intéressement des salariés et l'impôt sur les sociétés pour aboutir à un résultat net de 265 K€.

#### Produits

Le chiffre d'affaires sur 16 mois s'élève à 8 857 K€. Il est réparti en :

- R1 énergie = 4 745 K€ soit 53,6 %
- R2 exploitation et maintenance = 4 112 K€ soit 46,4 %

Le chiffre d'affaires compose la totalité des produits d'exploitation au résultat, il n'y a pas en 2007 d'éléments annexes significatifs.

#### Charges

Le coût des achats d'énergie pour 16 mois est égal à 4 204 K€, ce qui représente 50 % du total des charges.

Le coût des charges nécessaires à l'activité d'exploitation et maintenance s'élève à 3 236 K€. Elle inclut :

- les achats d'eau & électricité, de pièces de rechange, la sous-traitance, les assurances pour un montant de 693 K€

- les frais de personnel qui s'élèvent à 950 K€, pour un effectif global de 16 salariés. Elles représentent 11 % du total des charges, ce qui est un ratio similaire à celui de l'ancienne Société SECIP.

- la dotation aux provisions pour garanties accordées aux clients = 540 K€

- la redevance d'utilisation du domaine public = 769 K€

#### Résultat par activité

L'activité R1 dégage un résultat de + 4 744,9 K€ - 4 355,7 K€ = 389,2 K€.

L'activité R2 dégage un résultat de + 4 112,3 K€ - 3 236,1 K€ = 876,2 K€.

Sur ces résultats viennent s'imputer les assistances versées (858 K€), la participation des salariés et l'impôt sur les sociétés (142 K€ en 2007).

## **2. Rapports financiers avec la Ville**

Le montant de la redevance versée par SEVE à la Ville, pour une durée de 16 mois est de 769 322,27 € HT.

### **Conclusion**

**Société nouvellement créée dont le démarrage semble bien géré, dans la continuité de l'équilibre financier et du service rendu.**

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte de ce bilan présenté à la Commission Consultative des Services Publics Locaux le 18 septembre 2008.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur ce rapport.

*Récépissé préfectoral du 3 octobre 2008.*